Communiqué de presse – 10 janvier 2025

OYAT accueille deux équipes reconnues pour renforcer ses expertises en droit de la construction et en droit social

Le cabinet OYAT a le plaisir d'annoncer l'arrivée de deux équipes reconnues qui viennent enrichir ses compétences en droit de la construction et en droit social. Ce développement stratégique illustre l'ambition du cabinet de renforcer ses expertises et de créer de nouvelles synergies avec ses pratiques phares, dirigées par des associés de renom : **Marie-Hélène Tonnellier** (IT/Digital), **Caroline Basdevant-Soulié** et **Guillaume Ledoux** (Private Equity/M&A), **Romain Canot** (Environnement/Energies) et **Laurent de La Brosse** (Droit public des affaires).

Tony Janvier et son équipe : Une expertise de premier plan en droit de la construction publique et privée

Tony Janvier, 19 années d'expérience, rejoint OYAT pour diriger la pratique Construction du cabinet. Âgé de 44 ans, il consacre son activité à l'acte de construire (contrats et responsabilité), et intervient dans le cadre de chantiers publics et privés, avec une forte expérience des grands projets.

Clients et projets emblématiques :

Tony Janvier et son équipe accompagnent notamment des maîtres d'ouvrage publics de premier plan en charge de la réalisation d'infrastructures emblématiques, tels que :

- La Société des Grands Projets pour le Grand Paris Express,
- La Société du Canal Seine-Nord Europe,
- Tisséo Ingénierie pour la 3e ligne de métro à Toulouse.

Expertises clés :

Tony Janvier et son équipe apportent une assistance très opérationnelle à tous les stades des opérations de construction, notamment :

- Rédaction et négociation des contrats et marchés
- Gestion contractuelle, suivi de l'exécution et sécurisation des étapes clés des chantiers
- Règlement amiable ou contentieux des litiges contractuels ou liés à la responsabilité et aux garanties des constructeurs
- Suivi des expertises judiciaires.

Synergies stratégiques :

L'expertise apportée par Tony Janvier et son équipe complètent naturellement les expertises du Cabinet. Elles permettent au Cabinet d'offrir à ses clients une approche intégrée, garantissant un accompagnement complet tout au long de la vie des projets.

Déclaration de Tony Janvier :

"Le cabinet OYAT s'est structuré pour accompagner ses clients dans la mise en œuvre de leurs projets. Notre arrivée renforce la capacité du cabinet à soutenir les grands projets d'infrastructures et de construction de bout en bout, de leur conception à leur réalisation. Je me réjouis de collaborer étroitement avec Laurent de La Brosse et son équipe pour enrichir notre offre dans ce domaine."

Tony Janvier rejoint OYAT avec deux collaborateurs, avec lesquels il collabore depuis 6 ans : **Michael Chehab (Counsel)** et **Lucie Delille**.

Fabien Pomart : Une nouvelle dynamique en droit social

Fabien Pomart rejoint OYAT en tant qu'associé pour développer et diriger la pratique en droit social. Avocat au barreau de Paris depuis 2003, il dispose de plus de 20 ans d'expérience en conseil et contentieux en droit social.

Domaines d'intervention :

Fabien Pomart accompagne des entreprises françaises et internationales, ainsi que des PME et ETI, particulièrement dans les secteurs de la tech, de l'industrie, de la pharmacie et des jeux vidéo. Ses expertises incluent :

- Acquisitions, cessions et réorganisations d'entreprises,
- Mise en place de systèmes de rémunération et accords collectifs (temps de travail, télétravail, etc.),
- Accompagnement des dirigeants (management packages, négociations de sortie).

Réalisations notables :

- Conseil d'une société de jeux vidéo pour la mise en place de la semaine de 4 jours,
- Accompagnement d'un groupe industriel dans une réorganisation globale,
- Gestion de plans de sauvegarde de l'emploi pour des entreprises internationales.

Synergies stratégiques :

L'arrivée de Fabien Pomart renforce les expertises du cabinet en **Private Equity et M&A**, dirigées par **Caroline Basdevant-Soulié**. Ensemble, ils offriront des solutions intégrées pour les transactions complexes, en assurant une gestion fluide des problématiques sociales lors des restructurations, fusions et acquisitions. Par ailleurs, l'expertise de Fabien en conception de solutions sociales innovantes s'aligne parfaitement avec celle de **Marie-Hélène Tonnellier** en IT/Digital, répondant ainsi aux besoins évolutifs des clients dans les secteurs technologiques et startups.

Déclaration de Fabien Pomart :

"Je suis ravi de rejoindre OYAT, dont la culture entrepreneuriale et l'esprit d'équipe m'ont immédiatement séduit. Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de développer la pratique en droit social et de créer des synergies avec les autres départements du cabinet, tels que le Private Equity/M&A, l'IT/Digital et le droit public des affaires, afin de fournir à nos clients des solutions intégrées et adaptées à leurs projets les plus complexes."

Fabien rejoint le cabinet avec un collaborateur : **Matthieu Blaschczyk**.

Une ambition affirmée pour l'avenir

L'intégration de ces deux équipes reflète la volonté d'OYAT de poursuivre sa croissance et de renforcer son positionnement de premier plan sur le marché. En exploitant les synergies entre ces nouvelles expertises et les pratiques existantes dirigées par **Marie-Hélène Tonnellier**, **Caroline Basdevant-Soulié** et **Laurent de La Brosse**, OYAT est idéalement placé pour offrir des solutions globales et accompagner ses clients dans leurs projets les plus ambitieux, en France comme à l'international.

****